Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools Et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East Suite 200

90, avenue Sheppard Est Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél.: 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine	Mohawk Park					
Date	15 juillet 20	15 juillet 2024		Heure de départ		19 h 10	
Conditions météorologiqu	Dégagé l es (Temp. : 25	5 °C)	Vent	nt 14 km/h Nord-Ouest			
État de la piste	Rapide	(Variante 0 s	.)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	S/O		Nombre to d'inscription		
Total des paris \$ 1,704,757 mutuels							
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes		Visite (l'enqué		Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Fred Brethour	Peter Gillies	Jeff Minler
Vétérinaire officiel : Dre Julie Ballinger		

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

Ontario Sires Stakes - Grassroots

Poulains trotteurs de trois ans (Courses 2, 4 et 8)

Ontario Sires Stakes - Gold

Poulains ambleurs de deux ans (Course 6)

Pour la Course 7, disputée le samedi 13 juillet 2024, le conducteur, Mario Baillargeon, a enfreint la règle 22.19 de la CAJO, en permettant à un autre cheval de passer inutilement à l'intérieur dans le dernier droit, alors qu'il conduisait le cheval, "Willowtime".

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200. Décision #2748449

Courses:

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #8, "Bayfield Beach", a été signalé dans la statistique avec obstruction à cause du bris d'allure survenu au #7, "Woodmere Fenn", après le départ.

Course 4 – Le #7, "Jack N Abs", (D. McNair), est resté le long de la rampe derrière le meneur #3, "Magic Setter", (B. McClure), pour s'approcher de la victoire.

Aucune sanction n'a été imposée au conducteur, McClure, car son cheval avait dévié dans le dernier droit.

Il a terminé la course à peu près dans le quatrième parcours à la ligne d'arrivée.

Le #2, "Hp Musical Alarm", (T. Borth), arrivé en 5^e position, s'est rendu à l'intérieur d'un pylône et au-dessus d'un autre aux alentours du dernier virage.

Aucune infraction aux règles sur les pylônes de la CAJO n'a été signalée.

Course 5 – Le #8, "Quebec Hanover", devra se qualifier pour les bris d'allure.

Course 6 – Enquête

Le #6, "Fifth And Five", (Ph. Hudon), arrivé en 4^e position, à mi-distance du dernier droit, se déplace dans le deuxième parcours et a eu suffisamment d'espace pour le faire.

Aucun placement n'est requis.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/lrwGqRv9IFo

Examen de la course dans le dernier droit entre les #3, "Out Of Ice", (J. Jamieson), arrivé en 5^e position, et #11, "Twin B Fresh Bet", (L. P. Roy), arrivé en 8^e position. Le #3 est sorti de la rampe et selon les différents angles de la reprise, les juges ont établi que le #3 avait eu suffisamment d'espace.

Les #3, "Out Of Ice", et #11, "Twin B Fresh Bet", étaient tous deux des débutants et le #3 suivait le #6.

Le #11 a dévié vers l'intérieur lorsque les bouchons ont été retirés.

Aucun placement n'est requis.

Le #8, "Aquinas Hanover", a été signalé dans la statistique avec un bris d'allure par cause d'obstruction survenue au #7, "Bunkhouse Boss", avant le poteau de 1/4 de mille.

Course 7 – Enquête

Le #4, "Bella Cavalla", a eu de l'équipement brisé avant le départ et a été remboursé le pari mutuel (support de tête).

On a opéré un remboursement totalisant \$ 18,467.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/X915SMSpSqQ

Course 8 – Les #6, "Wheelzablazin", et #7, "Devils Kiss", sont arrivés à égalité en 3° position.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 - Rien à signaler.

Réclamations:

Aucune.